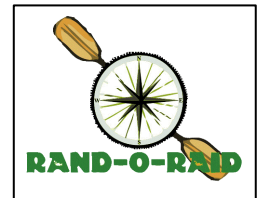


REGLEMENT DU RAND-O2-RAID 2010



Article 1 : Présentation

Le "Rand-O²-Raid " est organisé par le CDOS VAR, le 2 Mai 2010 à Vinon sur Verdon. Il est composé des épreuves suivantes : VTT, course d'orientation et kayak, sous réserve des autorisations nécessaires. Les concurrents doivent s'informer des modifications éventuelles apportées ultérieurement au présent règlement, et prendre acte du règlement spécifique à chaque épreuve (en annexe). 4 circuits sont proposés :

- Découverte : distance totale estimée à 15 km*
- Handi-valide : distance totale estimée à 10 km*
- Confirmés : distance totale estimée à 35 km*
- Experts : distance totale estimée à 45 km*

*(dénivelé inclus)

Départ en masse. Les concurrents ne doivent pas s'éloigner l'un de l'autre à plus de 20 m en pédestre, 50m en VTT. Des contrôles auront lieu sur les parcours.

Article 2 : Les équipes

Les équipes sont constituées de 2 concurrents, homme et/ou femme de plus de 18 ans sur circuits confirmés et experts. Circuit découverte : l'âge minimal est de 14 ans, l'équipe doit comprendre au moins une personne majeure. Pour les mineurs, une autorisation parentale écrite est indispensable (formulaire sur demande). Chaque concurrent de l'équipe doit réaliser tous les parcours et toutes les épreuves ensemble. Aucune aide ou assistance extérieure n'est admise pour les équipes en course.

Article 3 : Tarifs

40€ par équipe (chèque à l'ordre du CDOS Var) si **l'inscription est reçue** avant le 10 Avril 2010 ; 50€ du 11 au 24 Avril 2010. Ce prix comprend l'inscription aux épreuves, l'assurance individuelle accident, le repas d'après course, les lots.

Article 4 : Inscriptions

La fiche d'inscription dûment remplie et signée par chaque concurrent doit nous être parvenue au plus tard le 24 avril 2010 accompagnée des certificats médicaux (originaux de moins de 12 mois) et du paiement afin qu'elle soit prise en compte. **La signature, obligatoire pour chaque concurrent sur le bulletin d'inscription,** permet d'attester que ce dernier a pris connaissance du règlement et en accepte tous les termes.

PAS D'INSCRIPTION LE JOUR DE LA COURSE

Article 5 : Déroulement des épreuves

Accueil concurrents la veille de 19h à 20h puis le dimanche, dès 7h30 : retrait des dossards et infos courses. Briefing : 8h45. Départ 9h00. Le chronométrage se fera à l'aide d'un système de poinçonnage électronique de course fourni par l'organisation. L'épreuve sera chronométrée en continu, sans interruption du chronomètre. L'enchaînement des épreuves sera annoncé une semaine avant la course.

Article 6 : Modification et annulation

Le comité de course se réserve le droit de redéfinir les itinéraires si des circonstances imprévues ou indépendantes de sa volonté les y contraignent. Il se réserve également le droit de supprimer toute épreuve qui ne pourrait respecter l'éthique de la course, qui risquerait de mettre en danger les concurrents ou qui n'aurait pas obtenue les autorisations nécessaires. Une équipe ne pourra être remboursée si elle annule sa participation après le 25/04/2010 quel que soit le motif invoqué. Avant cette date, le remboursement sera minoré de 10 € pour frais de dossier.

Article 7 : Règlement spécifique par épreuves

Voir l'annexe comportant les instructions de course détaillées, le règlement spécifique de chaque épreuve, ainsi que les n° de téléphone des organisateurs.

Article 8 : Sécurité

Chaque équipe est tenue de posséder un téléphone portable pendant toutes les épreuves. Elle aura pris soin de fournir le n°aux organisateurs et de noter le numéro de ces derniers. **Le port du casque est obligatoire sur la totalité des épreuves de VTT.**

En cas de danger ou d'accident, porter secours aux autres concurrents en difficulté ou blessés, faciliter l'intervention et l'organisation des secours en prévenant immédiatement les organisateurs grâce à l'un des n°de téléphone de secours inscrits sur vos cartes. **Les participants du raid ne sont pas prioritaires par rapport aux autres utilisateurs du site. Dans tous les cas, le code de la route s'applique.**

L'équipe d'organisation se réserve le droit de mettre hors course un concurrent s'il n'est plus apte à continuer sans danger pour sa santé.

Article 9: Matériel

Matériel obligatoire pour toute la durée de l'épreuve, au départ le dimanche 2 mai 2010 :

☐ par concurrent: 1VTT, 1 casque VTT, 1 kit de réparation VTT (2 chambres à air, pompe, démonte pneus) 1 sac à dos contenant des en-cas, de l'eau, une boussole, un sifflet, des baskets crantées, épingles pour dossards.

☐ par équipe : 1 téléphone portable, 1 couverture de survie, une trousse 1^{er} secours, un système d'attache style enrouleur (zip de forfait) pour le doigt électronique ou ficelle.

☐ fourni par l'organisation : Système de poinçonnage électronique des balises, ce matériel vous sera remis à votre retrait des dossards contre une pièce d'identité ou un chèque de caution de 50€, il devra impérativement être solidement attaché à un enrouleur (zip forfait de ski), lui même attaché au sac à dos.

En cas de perte du doigt électronique, la caution ne sera pas restituée.

L'utilisation de cartes personnelles et de tout système de navigation électronique est interdite. L'organisation ne pourra en aucun cas être tenue comme responsable du mauvais état de marche du matériel quelle ne fourni pas, entre autre le VTT.

Article 10 : Classement / Récompenses

L'épreuve est en continu, le classement se fait au temps, pour les équipes ayant validé la totalité des balises de leur circuit. Les équipes auxquelles il manque des balises seront automatiquement classées après les équipes ayant validé l'ensemble des balises. Les récompenses se feront pour les trois 1^{ères} équipes de chaque circuit.

Article 11 : Pénalités / Disqualification / Réclamations / Abandon

☐ **Pénalités** qui disqualifient l'équipe :

Aide ou assistance extérieure.

Manœuvres déloyales et comportement antisportif.

Abandon de matériel ou de déchets en cours d'épreuve.

Tout concurrent surpris sans casque sur les épreuves de VTT sera mis hors course.

Déplacer ou dissimuler tout ou une partie des balises ou

Non respect des consignes des signaleurs

En cas d'abandon, l'équipe est disqualifiée et un concurrent seul ne peut terminer son parcours.

☐ **Réclamations** : Délai d'1 heure après l'arrivée de l'équipe par écrit auprès du directeur de course.

☐ **Abandons** : En cas d'abandon, l'équipe est disqualifiée. Un concurrent seul ne peut terminer son parcours. Tout abandon doit être signalé dans les plus brefs délais à l'organisation.

Le jury technique se réserve le droit d'analyser toute infraction ne figurant pas dans cette liste et de prendre les mesures de pénalité ou disqualification appropriées.

Article 12 : Repas et ravitaillements

Repas : bon à retirer après l'arrivée à l'accueil, en échange des dossards.

Ravitaillements : à charge des concurrents (appel : aide extérieure interdite).

Article 13 : Assurances

L'organisation souscrit une police d'assurance garantissant la responsabilité civile de l'organisation et des concurrents à l'égard des dommages matériels et corporels causés aux tiers, ainsi qu'une individuelle accident par concurrent.

FICHES TECHNIQUES PAR DISCIPLINE

GENERALITES / RAPPEL:

- Le raid est une épreuve chronométrée en continu. Départ en masse.
- Les concurrents ne doivent pas s'éloigner l'un de l'autre à plus de 20 m en pédestre, 50m en VTT. Des contrôles auront lieu sur les parcours.
- Les participants du raid ne sont pas prioritaires par rapport aux autres utilisateurs du site. Dans tous les cas, le code de la route s'applique.

SYSTEME POINÇONNAGE ELECTRONIQUE :

Pour prouver votre passage à chaque balise, vous devez introduire votre doigt électronique dans le boîtier installé avec la balise. Pour valider votre passage, il faut obligatoirement entendre un bip sonore et/ou voir une lumière rouge s'éclairer sur le boîtier. Aucun des 2 signaux : utiliser la pince accrochée à la balise et marquer votre carte.

PROGRESSION :

La progression tout au long de chaque parcours se fera à l'aide de cartes fournies par l'organisation : 1/25000 pour le VTT + liaison, et 1/10000^{ème} pour la course d'orientation.

CO :

Il est impératif de respecter l'ordre imposé par le tracé sur la carte. Le cheminement entre les balises est libre. Ces dernières ne doivent en aucun cas être déplacées, dissimulées. Si le système « course au score » est utilisé, vous devrez retrouver un maximum de balises sans parcours imposé, mais dans un temps imparti.

VTT :

Port du casque obligatoire.

il vous suffit de suivre le pointillé pourpre sur la carte. Attention, des contrôleurs sur le circuit effectueront un pointage et donc valideront votre passage. Veillez à ce que votre dossard soit bien visible.

KAYAK :

Port du gilet obligatoire.

Dans la zone d'« arrivée kayak », **chaque équipe doit impérativement remonter son kayak à terre et l'installer sur la remorque. Si cette règle n'est pas respectée, l'équipe sera disqualifiée.**

TRAIL :

Les liaisons entre sections pourront s'effectuer en course à pied.

FICHES TECHNIQUES PAR CIRCUITS

Les enchainements d'activités par circuits

Afin d'optimiser le potentiel de chaque discipline et de chaque site, les enchainements seront finaliser au rythme des inscriptions et mis en ligne une semaine avant l'épreuve sur le site <http://rand-o2-raid.over-blog.fr>

CONTACTS ORGANISATEURS

Comité Olympique et Sportif du Var : 04 94 46 01 92 cdosvar.isabelle@cdos83.org

MUNISSER VOUS DE CETTE ANNEXE LORS DU RAID, ELLE FAIT OFFICE DE ROAD BOOK